

Avène, le 04 mai 2020

Chère Madame, cher Monsieur, cher Curiste,

Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, les Etablissements thermaux sont en relation étroite avec les autorités de tutelle que sont le Ministère des Solidarités et de la Santé, ses représentations régionales (ARS), et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Une cellule de pilotage a été ouverte afin de préciser le calendrier et les conditions de réouverture des Stations Thermales.

La réouverture des établissements thermaux ne pourra intervenir sans que la sécurité sanitaire des curistes et des personnels ne soit garantie.

Aujourd'hui, et sur la base des connaissances actuelles, personne ne peut s'engager sur une date de réouverture, y compris l'administration de tutelle. La date de mi-juillet est une option envisageable mais qui pourrait être anticipée ou retardée au gré de nombreux paramètres (évolution de l'épidémie, modalités de déconfinement, directives de l'administration, ...).

Un projet de réouverture ne sera viable que si les efforts consentis par les établissements thermaux sont **partagés et déclinés par l'ensemble des acteurs de la station thermale** : médecins thermaux, logeurs, prestataires de services, offices de tourisme, communes, ... Tous et chacun doivent apporter leur contribution à une relance sécurisée et responsable des stations thermales.

Nous vous laissons libre arbitre de faire votre choix sur le devenir de votre séjour de cure :

- Vous pouvez garder votre réservation de séjour en l'état, puis la reporter ou l'annuler ultérieurement, sans garantie de notre part des disponibilités restantes,
- ou reporter maintenant votre réservation à **partir du 13 juillet 2020, sous réserve d'évolution,**
- ou enfin annuler dès maintenant votre réservation de cure 2020.

En cas de report comme en cas d'annulation, nous vous invitons à vous rapprocher du **secrétariat médical** au +33 (0)9 73 03 26 90, de votre **hébergeur** également et enfin veuillez **nous tenir informés** sur <http://www.avenecenter.com/fr/content/nous-contacter>

Si vous aviez versé des arrhes aux thermes (60 € ou 100 €) elles seront automatiquement reportées sur votre nouveau dossier de réservation de cure ou bien, en cas d'annulation, remboursées au plus tard dans le mois suivant la réception de votre demande.

Nous vous invitons à porter une veille sur les informations publiées sur notre site internet www.avenecenter.com, qui seront complétées chaque fois que nécessaire et dès que des informations officielles nous permettront de nous projeter de façon certaine.

L'Equipe des Thermes se tient à votre disposition sur contact.avenecenter@pierre-fabre.com et dans l'attente de vous accueillir, vous remercie par avance de votre patience dans ce contexte exceptionnel.



Marie-Ange MARTINCIC
Directrice des Thermes d'Avène



Pierre Fabre

Les Thermes d'Avène

Siège Social : Les Bains d'Avène - 34260 Avène - Tél. : 04 67 23 41 87 - Fax : 04 67 23 44 71 - www.avenecenter.com

Société par actions simplifiée au capital de 1 057 212 € - Siren : 423 907 732 RCS Clermont-l'Hérault